

Paris, le 1<sup>er</sup> Juillet 2009

## L'U.ME.SPE. SOUTIENT LA CREATION DU SYNDICAT DES GYNECOLOGUES MEDICAUX

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. se réjouit de la création d'un syndicat de médecins gynécologues médicaux adhérent polycatégoriel aux divers syndicats représentatifs de médecins spécialistes libéraux.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. considère que cette création va permettre de prendre en compte les intérêts légitimes des médecins gynécologues médicaux oubliés par la volonté d'opposition aux centrales polycatégorielles mais, également, du fait de ses ambitions personnelles par le secrétaire général du SYNGOF.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. apporte son soutien aux revendications des médecins gynécologues médicaux comme nous l'avons fait, récemment, en étant les seuls à les accompagner dans leur démarche de reconnaissance de qualification de médecins spécialistes auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. a constaté, avec satisfaction, que la secrétaire générale de ce jeune syndicat, le Docteur Nathalie CARLOTTI, est également vice-présidente de l'U.ME.SPE. ce qui permettra de constituer une plateforme commune de revendications associant celle des gynécologues médicaux mais, également, celle de l'ensemble des médecins spécialistes libéraux face à la nouvelle loi HPST.